Relevé de décisions
Réunion plénière Conseil de Quartier Belleville Saint-Maur
Lundi 12 juin 2023
Ecole des Trois Bornes

Rappel de l'ordre du jour :

1) **La santé dans le quartier : présentation de deux structures et proposition de vœu**
2) **Point d'information sur le budget Participatif 2023**
3) **Echanges sur le projet d'extension de l'ESCP**
4) **Restitutions des travaux des ateliers participatifs**
5) **Expression libre des habitants**

Introduction

Les Conseils de quartier sont des instances de démocratie participative locale créées par la loi du 27 février 2002, dite loi Vaillant, relative à la démocratie de proximité. Ils sont obligatoires dans les villes de plus de 80 000 habitants. Dans le XIe arrondissement, il y a 5 conseils de quartier avec des ateliers participatifs et la tenue de 3 réunions plénières publiques par an. Toute personne qui habite, travaille, étudie ou qui est bénévole dans une association dans le quartier, quelle que soit sa nationalité, peut être conseillère de quartier et/ou participer aux réunions plénières. Les réunions plénières sont des temps de rencontres, d'échanges entre habitants, élus et services de la Ville et de lancement ou vote de projets pour le quartier.

Si vous souhaitez vous inscrire au conseil de quartier écrivez à democratielocale11@paris.fr

1) La santé dans le quartier : deux nouveaux acteurs dans le quartier – Jeen et La Maison Perchée.

Les représentants de la Maison Jeen n'ont pas pu être présents à cette réunion. La parole est donnée à Maxime de l'association « La Maison Perchée » :

La Maison Perchée est une association dont les trois principales missions sont :

- D'accompagner les jeunes adultes vivant avec un trouble psy et leur entourage.
- De déstigmatiser les maladies psychiques dans la société.
- De contribuer à faire évoluer les pratiques en psychiatrie.

L'association est située au 59 avenue de la République. Elle est ouverte au public tous les matins et le samedi. Les habitants du quartier sont les bienvenus pour découvrir le lieu et venir y boire un café sur les horaires d'ouverture. C'est un lieu de rencontre et de créativité. Elle a été créée par et pour des personnes concernées par des troubles psychiatriques sur le principe de la pair-aidance. Toutes les personnes accueillies sont dans un état stabilisé, si ce n'est pas le cas l'équipe de la Maison Perchée est susceptible de faire le relai vers des partenaires institutionnels et associatifs

Les conseillers de quartier, et plus généralement les habitants du onzième arrondissement sont invités à venir fêter les 3 ans de l'association le 21 juin.

La santé dans le quartier : présentation d'un vœu pour la création d'une maison de sport-santé dans le 11e

Ce vœu est présenté par l'InterCQ Solex qui travaille sur les questions de santé et de solidarité dans le 11e.

Considérant que : La Mairie de Paris initie des maisons sport – santé (sport adapté) destinées à des personnes souffrant de problèmes de santé (maladies chroniques, etc).

Considérant que la première a été inaugurée le 15 octobre 2022 dans le 19ème arrondissement. Sachant qu'il devrait y en avoir une par arrondissement.

Le Conseil de quartier Belleville Saint Maur émet le voeu que la prochaine soit rapidement prévue dans notre arrondissement.

- **Intervention de Rosalie Lamin, Première Adjointe au Maire chargée du monde combattant, de la mémoire, des finances de la santé et du handicap :**

« C'est un projet très intéressant mais il faut trouver un lieu. Nous sommes dans un arrondissement très dense avec peu de foncier disponible, j'espère que ce vœu aboutira ».

Le vœu est adopté à l'unanimité

- **Intervention d'une habitante** : Nous sommes ici plusieurs usagers des programmes sport-sénior de la mairie. Il y a eu cette année beaucoup de cours annulés et beaucoup de créneaux supprimés. Nous aimerions faire plus de sport et souhaitons avoir un rendez-vous avec des représentants de la mairie pour faire le point à la rentrée.

- **Intervention de Joëlle Morel, Adjointe au Maire en charge du commerce, du développement économique et de l'emploi, élue référente du conseil de quartier Belleville Saint-Maur :**

« Vous pouvez mettre le sujet des créneaux sportifs pour le programme sport-sénior à l'ordre du jour de la prochaine plénière et inviter Monsieur Luc LEBON pour en parler.»

1) **Point d'information sur le budget participatif 2023**

La phase de dépôt de projet était au mois de janvier. Il y a eu 140 propositions dans le 11e.

Entre le mois de février et le mois de juin, les idées ont été étudiées par les services techniques de la ville. 53 idées ont été retenues (considérées comme « faisables ») et ont été regroupées en 10 projets :

- Des rues apaisées et agréables ;
- Le 11e capitale de la culture ;
- Un patrimoine restauré pour le 11e ;
- De belles cours d'école pour les enfants du 11e ;
- Des écoles plus accueillantes dans le 11e ;
- Moins de bruit dans les cantines du 11e
- Un quartier Belleville Fontaine au Roi dynamique et résilient ;
- Profiter des squares et de la nature du 11e
- Un 11e solidaire et attractif ;
- Plus de sport et de loisirs à Belleville.

La phase de vote aura lieu du 7 au 26 septembre 2023. Le détail des projets est à retrouver sur la plateforme Décider.Paris.fr

2) Echanges sur le projet d'extension de l'ESCP

L'ESCP se situe au 79 avenue de la République. D'importants travaux de restructuration sont prévus dans les prochaines années. Les locaux appartiennent à la chambre de commerce et de l'industrie.

Le conseil de quartier indique que la mairie l'a informé qu'un recours a été déposé contre le projet Tant que ce recours n'est pas purgé, les travaux ne pourront pas commencer. Les représentants de la CCI ont été invités à la plénière du Conseil de Quartier mais ils ne se sont pas rendus disponibles.

Les membres du Conseil de Quartier présentent quelques informations concernant le projet.

Il est prévu quatre ans de travaux, ce qui interroge et inquiète les riverains. La surface du bâtiment passera de 26 644 m² à 27 295 m². Une partie de cette surface devraient être aménagée pour des commerces, le reste devrait être affecté à des activités d'enseignement.

- **Questions et interventions d'habitants** :

- Il est certes prévu de végétaliser le toit mais le projet ne signale absolument rien concernant la propreté et le chauffage. La prise en compte de l'environnement semble nulle. Par ailleurs, il est prévu de créer un roof top capable de recevoir 300 personnes et une brasserie. La CCI ne nous a jamais prévenu. »
- « La Mairie est-elle au courant de ce projet ? »

« Il y a un autre bâtiment qui pose question c'est l'ancien garage Citroën au 62 avenue de la république, il devait y avoir un projet et nous n'avons plus de nouvelles. »

- **Intervention de Jean-Pierre Corsia, Adjoint au Maire en charge de la démocratie participative, de la prospective et de la résilience :**

« La mairie est bien sûr au courant de ce projet et le Maire suit avec beaucoup d'attention ce dossier. Cependant, le permis n'est pas instruit par la Ville de Paris mais par l'Etat. Une fois que les recours contre le permis seront levés ou réglés, la CCI s'est engagée à faire une réunion publique avec les riverains. »

- **Intervention de Joëlle Morel, Adjointe au Maire en charge du commerce, du développement économique et de l'emploi, élue référente du conseil de quartier Belleville Saint-Maur :**

« A propos du 62 Avenue de la république le projet faisait en effet partie de Réinventer Paris et il semblerait que le projet soir complétement arrêté car il y a des problèmes entre les différents partenaires. Je n'ai toutefois aucune confirmation là-dessus.

Sur l'ESCP je comprends toutes vos interrogations. Les habitants doivent poser toutes les questions qu'ils souhaitent et il faut s'organiser pour que la Cci et la Préfecture fassent cette réunion. A une époque où l'on parle de concertation, il est incompréhensible qu'une école comme l'ESCP ne dévoile pas son projet.

Un débat s'engage sur la densification urbaine »

3) Restitutions des travaux des ateliers participatifs

- **Atelier cadre de Vie :**

Une marche exploratoire est prévue demain pour recenser le besoin de bancs dans le quartier. Le rendez-vous est à 9h30 à la station de métro Goncourt. L'idée est de financer un ou plusieurs bancs sur le budget d'investissement du conseil de quartier.

Une décision sur le permis de construire de la friche située au 12 avenue Jean Aicard devrait être prise courant juillet.

La boîte à don du square Georges Sarre a été retirée.

Le PLU bioclimatique a été voté au Conseil de Paris le 5 juin 2023. Une phase de consultation réglementaire et d'enquête publique devrait suivre. Le conseil de quartier demande si les élus peuvent donner un ou deux points d'évolution par rapport au plan précédent ?

- **Intervention de Joëlle Morel, Adjointe au Maire en charge du commerce, du développement économique et de l'emploi, élue référente du conseil de quartier Belleville Saint-Maur :**

Dans notre quartier ou en tout cas à la limite de notre quartier nous avons travaillé à ce que le TEP Ménilmontant soit fléché pour être un espace vert protégé. C'est 6 000m2 d'espaces verts qui seront protégés. La Mairie a également fléché une parcelle rue Saint-Maur pour qu'elle devienne un espace partagé. L'enquête publique va durer plus d'un an. Il y a la possibilité de changer des choses dans le quartier. Il est possible de se regrouper en collectif afin de préparer cette phase d'enquête publique.

- **Atelier Culture :**

Le ciné-club a organisé trois projections cette année. Une au centre Picoulet et deux à la Maison des Métallos. La dernière a eu lieu le 13 mai avec une projection de « Microbe et Gasoil » de Michel Gondry.

Un Cicul'ivre a été organisé le 24 mai et a été une réussite. Il y a néanmoins des difficultés pour en faire un rendez-vous régulier. Josyane Pigny, conseillère de quartier, souhaite que la mairie puisse mettre un local a disposition du conseil de quartier pour stocker les livres.

Le conseil de quartier participe à la fête de quartier le 10 juin coordonnée par le Centre social Picoulet. Les membres du conseil de quartier, et plus généralement les habitants, sont conviés à y participer à partir de 15h.

4) Expression libre des habitants

Une personne habite au-dessus du bar La Poudrière, rue Saint Maur, et signale des nuisances sonores trop importantes.

La réunion se conclut sur un pot convivial